

Commune de Myon

1 rue Georges Colomb 25440

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 12 SEPTEMBRE 2024 à 20h15

Étaient présents : Mesdames Yolande Boichut, Marielle Castella, Anne-Sophie Maire, Colette Petetin, Sarah Vionnet et Messieurs Claude Cabaud, Claude Faivre, Patrick Deleule, Benoît Martin, Louis Vallet.

Était absent excusé : Bardey David

Était absent : néant

Quorum : cinq

Secrétaire de séance : Madame Yolande Boichut

Ordre du jour

- ❖ Approbation du procès-verbal du 26 juin 2024
- ❖ Analyses des offres pour la maîtrise d'œuvre pour le pont du Ranch
- ❖ Départ en retraite agent postal et recrutement
- ❖ Remboursement achat fournitures de bureau à Madame le Maire
- ❖ Décision modificative sur un titre dans budget eau
- ❖ Décision modificative budget bois
- ❖ Demande de DETR ordinateur portable école
- ❖ Questions diverses

Validation du procès-verbal du 26 juin 2024

Le procès-verbal de la réunion du 26 juin 2024 est approuvé à l'unanimité des présents.

Analyse des offres pour la maîtrise d'œuvre pour le pont du Ranch

Madame le Maire expose aux conseillers qu'un appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre pour le pont du Ranch a été lancé le 1^{er} août 2024. Le maître d'œuvre sera chargé de concevoir, piloter et coordonner l'exécution des travaux pour le remplacement du Pont du Ranch.

Sept entreprises ont été consultées. Une seule offre a été reçue de la société PMM pour un montant de 68 760 euros HT qui se compose comme suit :

- Tranche Etudes : 41 230 €HT
- Tranche travaux : 27 530 €HT

Deux entreprises ont répondu que leur planning était complet pour les prochains mois, deux entreprises ont répondu qu'elles étaient trop éloignées de Myon et deux entreprises ont répondu qu'elles n'avaient pas les compétences requises pour répondre à l'appel.

Face à cette offre unique, Madame le Maire a pris l'attache des services de la Préfecture et d'une personne référente dans le domaine de la conception des ponts pour connaître leur avis sur la proposition faite par la société PMM. Il semble que la proposition financière est correcte au regard du projet. Une attention particulière devra être accordée

sur les missions géotechniques.

Par ailleurs, la société PMM, basée à Dole (39) a plusieurs expériences dans le domaine (Pont de Belmont, Pont de Chamblay, Pont de Pont sur Yonne ...)

Après délibération, le Conseil Municipal accepte cette proposition et autorise Madame le Maire à signer l'acte d'engagement ainsi que tous les documents concernant ce dossier.

Départ en retraite agent postal et recrutement

Madame le Maire fait part aux conseillers que Madame Cote Isabelle va faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1er janvier 2025. Un appel à candidature avait été lancé en juillet dernier. Plusieurs candidats ont postulé.

Le Conseil Municipal étudie les candidatures.

Après délibération, les conseillers décident de recruter Madame Guyot Sonia à ce poste. Cet agent commencera sa formation d'agent postal communal aux côtés de Madame Cote avant la fin d'année.

Remboursement achat fournitures de bureau à Madame le Maire

Madame le Maire présente le bon de caisse pour l'achat de 12 grandes boîtes de rangement transparentes pour stocker le matériel utilisé par les enfants en salle d'activité de l'école, pour un montant de 159.88 euros. Le matériel était jusque-là stocké dans des cartons et sacs inappropriés pour son utilisation et pour le nettoyage de la pièce.

Cet achat a été payé sur ses deniers personnels.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte le remboursement de cet achat.

Décision modificative sur un titre dans budget eau

Avant de réaliser cette opération comptable, le Conseil Municipal demande que les compteurs d'eau de Messieurs Varrot soient contrôlés. Sujet reporté à la prochaine séance.

Décision modificative budget bois

Afin de pouvoir continuer à régler les dépenses dans le budget bois, il convient d'ouvrir des crédits aux comptes :
62878 : 2000 euros 627 : 500 euros

Décision acceptée à l'unanimité des présents.

Demande de DETR ordinateur portable école

L'ordinateur portable de la directrice de l'école de Myon est obsolète et doit être remplacé. Des devis ont été sollicités auprès de deux prestataires et une demande d'aide financière sera déposée auprès de la Préfecture.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à déposer un dossier de demande de subvention au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux). Subvention attendue entre 25 et 30% du coût du matériel.

Questions diverses

- **Contrat de maintenance réfrigérateurs et laves vaisselle école/salle de convivialité** : un devis de la société Horis a été réceptionné pour l'entretien des appareils ménagers de l'école et de la salle de convivialité. Le Conseil Municipal ne souhaite pas donner suite à cette proposition.

Un devis sera sollicité pour remplacer le 2^{ème} réfrigérateur de la salle de convivialité comme convenu dans le budget prévisionnel 2024.

- **Logement communal** : des travaux doivent être réalisés dans la salle de bain d'un des logements communaux (Le T3 au rdc). La mairie contactera les organismes susceptibles de subventionner ces travaux avant de demander des devis.

- Le Conseil Municipal remercie toutes les personnes qui se sont investies dans le nettoyage du village et dans l'organisation et l'animation de la traditionnelle Fête du Village. Ce week-end festif fut encore une très belle réussite. Un bravo tout particulier aux bénévoles de l'Entente Sportive Chay-Myon.

Information des Associations

L'association pour la Rénovation de l'église Notre Dame de l'Assomption organise :

- Une visite de l'église de Myon le Samedi 19 octobre 2024 à 14h00 en présence de Philippe BULLE, conférencier spécialisé dans la restauration des Monuments Historiques
- Une soirée FONDUE GEANTE à la salle de convivialité de Myon le Samedi 26 octobre 2024 en soirée. Renseignements et inscriptions avant le 15/10 auprès de Michelle au 06-84-18-90-45
- L'assemblée générale du Club du Lison aura lieu le 11 octobre à 11h00 et sera suivie d'un repas. Pour tout renseignement et inscription, contacter Odile au 0603160565
- L'assemblée général du foyer familial de Myon aura lieu le 18 octobre 20h salle du club du Lison.

Le Foyer Familial de Myon vous annonce la reprise de ses activités pour la saison 2024/2025 (voir page suivante).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20.

La secrétaire
Yolande Boichut



Le Maire
Sarah Vionnet



Liste des délibérations :

- 2024/33 : Choix du maître d'œuvre – travaux pont du Ranch-
- 2024/34 : Départ en retraite agent postal communal – recrutement nouvel agent –
- 2024/35 : Défraiement Madame le Maire
- 2024/36 : Décision modificative – budget bois –